Réseau d'intervenantes et d'intervenants en petite enfance

Maintenir - Renforcer - Développer

Analyse démographique et pénurie de services francophones d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

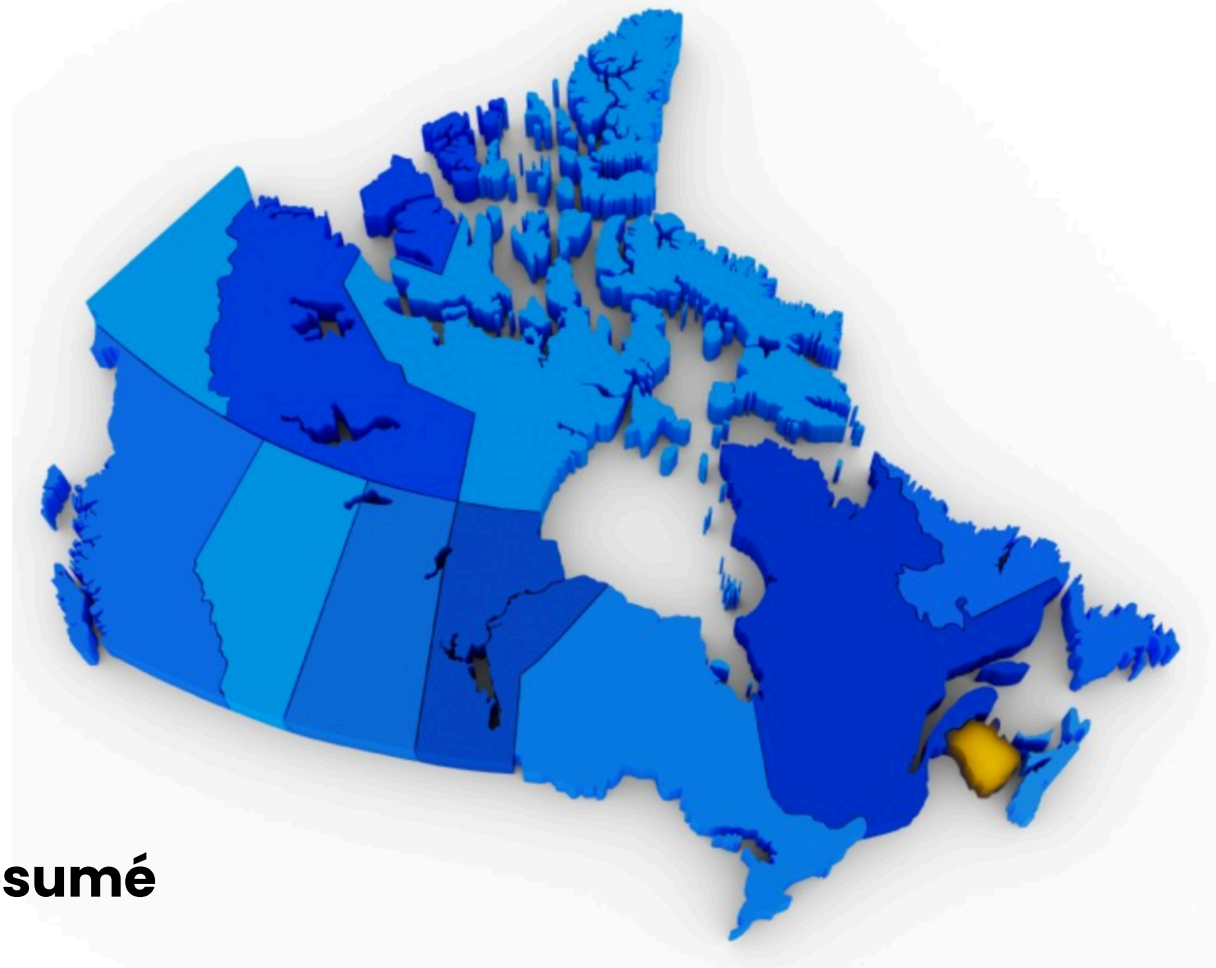
Portrait des services francophones d'AGJE pour les enfants de 0 à 4 ans admissibles à l'éducation francophone au

Nouveau-Brunswick

cnpf

La Commission nationale des parents francophones

Septembre 2026



Résumé

Plusieurs communautés au Nouveau-Brunswick se retrouvent avec un manque de places à temps plein dans un service francophone d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Dans le cadre du programme fédéral visant à réduire le coût des frais de garde, il est essentiel que cette économie de coûts soit associée à une augmentation du nombre de places disponibles. Cette analyse réalisée par la Commission nationale des parents francophones (CNPF) présente un état des lieux de la situation au Nouveau-Brunswick au 1er septembre 2025 et propose des localités à cibler pour optimiser l'impact de ces nouvelles places.

Le projet Création et appui au Réseau d'intervenantes et d'intervenants en petite enfance en situation minoritaire de la Commission nationale des parents francophones (CNPF) est financé par le gouvernement du Canada par le biais du Programme d'apprentissage et de la garde des jeunes enfants (AGJE) sous le Plan d'action pour les langues officielles. Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Financé par le gouvernement du Canada | Canada

Table des matières

1- Mise en contexte 3
2- Méthodologie 5
3- Prémisses de l'analyse 8
4- Présentation des résultats 10
La région Nord-Est 11
Comté de Gloucester 12
Comté de Restigouche 15
La région Nord-Ouest 17
Comté de Madawaska 17
Comté de Victoria 19
La région Sud 21
Comté de Westmorland 22
Comté de Kent 24
Comté de York 25
Comté de Northumberland 27
Comté de Sunbury 28
Comté de Saint John 29
Comté d'Albert 30
Comté de Kings 31
Comtés de Carleton, de Charlotte et de Queens 32
5- Conclusion 33

Annexe 1 34
Annexe 2 44

Note : Les termes « service francophone d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE) » et « service francophone d'AGJE » incluent la diversité de la terminologie utilisée dans les provinces et territoires, telle que *garderie*, *centre éducatif*, *centre de la petite enfance (CPE)*, etc.

1- Mise en contexte

En 2021, le gouvernement du Canada visait, dans son budget, à mettre en place un système d'apprentissage et de garde de jeunes enfants accessible et abordable pour l'ensemble de la population canadienne[1]. Avec l'objectif de faciliter le retour des Canadiennes et Canadiens au travail à la suite de la pandémie de COVID-19, le gouvernement a identifié le coût des services de garde comme un obstacle empêchant certains parents de retourner au travail. Le budget 2021 a donc octroyé un montant de 30 milliards de dollars sur cinq ans pour cette initiative, avec comme objectif principal de réduire les frais de services de garde des enfants d'âge préscolaire.

Cependant, si l'accent a été mis sur la réduction des frais de garde, celle-ci n'a pas été accompagnée d'une création équivalente de places en services francophones d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE), rendant la pénurie de places encore plus importante. Cinq ans plus tard, l'accessibilité demeure un défi important : plusieurs parents peinent à trouver une place à temps plein pour leur enfant dans un service francophone d'AGJE. La réduction des frais est en soi un incitatif important pour les parents. En revanche, cela ne pallie pas nécessairement la pénurie de places disponibles. Dans cette optique, cette forte augmentation de la demande de services par les parents n'a pas été compensée par une offre conséquente de nouvelles places.

En milieu minoritaire francophone, ce problème est amplifié par l'éparpillement des francophones sur le territoire. Les acteurs de la petite enfance voient dans ce programme une opportunité d'ouvrir de nouveaux services puisque, de toute évidence, un nombre important de familles pourraient bénéficier d'un tel service.

[1] https://www.budget.canada.ca/2021/home-accueil-fr.html

C'est dans ce contexte que s'inscrit cette étude, qui identifie des zones géographiques où des enfants de 0 à 4 ans sont présents (selon le *Recensement de la population* de 2021), mais où il n'y a pas suffisamment de services de garde. Autrement dit, nous tentons d'identifier, pour un parent francophone cherchant une place dans un service francophone d'AGJE, les chances qu'il soit capable de trouver une telle place pour son enfant. Il faut être conscient que le parent incapable de trouver un service francophone d'AGJE fera face à deux choix : retarder son retour sur le marché du travail ou envoyer son enfant dans un centre d'une autre langue, généralement l'anglais.

Il est important de spécifier dès à présent que les zones qui seront identifiées dans ce document peuvent être des déserts de services de garde pour les francophones, alors que, dans l'ensemble, il y a suffisamment de places pour les parents de la majorité anglophone. La CNPF croit qu'il est essentiel de recenser les zones qui sont des déserts francophones pour que le programme du gouvernement du Canada atteigne ses objectifs, c'est-à-dire que l'accessibilité des Canadiennes et Canadiens à des services de garde soit équivalente pour les parents des deux langues officielles.

Lancé en 2025, le projet *Création et appui au Réseau d'intervenantes et d'intervenants en petite enfance en situation minoritaire* a pour objectif, d'ici 2028, d'améliorer l'accès à des places, à des services et à des programmes en AGJE de haute qualité, abordables, flexibles et inclusifs dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM). Pour ce faire, la CNPF a été en mesure de réaliser des études et des analyses de données.

Cette présente étude vise à identifier des déserts de services dans les localités de la province du Nouveau-Brunswick, en fonction des divisions de recensement et du nombre d'enfants de 0 à 4 ans, afin de déterminer le nombre de places en services

francophones d'AGJE à créer pour répondre aux besoins des communautés francophones de la province.

2- Méthodologie

La présente étude identifie les zones libres de services francophones d'AGJE à partir d'un ratio de places à temps plein par enfant. Pour réaliser cette analyse, nous utilisons le nombre d'enfants de 0 à 4 ans identifiés comme admissibles à l'éducation francophone, selon l'article 23 de la *Charte des droits et libertés*[2], tel qu'il est mesuré par le *Recensement de la population* de 2021 de Statistique Canada. Le terme « enfant » utilisé dans le reste de ce document fait référence à cette définition.

Pour obtenir le nombre de places en services francophones d'AGJE, cette étude utilise les données obtenues de l'Association francophone des garderies éducatives du Nouveau-Brunswick (AFGÉNB), du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance ainsi que des appels directs faits aux différents services francophones d'AGJE. Les places identifiées sont considérées comme exactes au 1er septembre 2025. Nous avons ainsi identifié 227 services francophones d'AGJE offrant un total de 6 319 places à temps plein dans l'ensemble de la province du Nouveau-Brunswick[3].

Avec ces séries de données, nous avons pu dégager un paramètre indiquant, pour chaque enfant d'âge préscolaire, combien de places sont disponibles.

Afin de représenter correctement la situation au Nouveau-Brunswick, nous avons utilisé les séries de données permettant de localiser le plus précisément possible les enfants de la province. Si dans certains cas il était possible de spécifier directement une

[2] Tableau n° 98100541 de l'ancienne base de données CANSIM de Statistique Canada.
[3] La liste complète des services identifiés se retrouve à l'annexe 1.

municipalité, dans d'autres nous avons dû nous rabattre sur des divisions de recensement ou des régions.

Pour déterminer les déserts de services francophones d'AGJE, nous utiliserons trois seuils simplifiés :

1. **Premier seuil : ratio entre 0 et 0,40 (en blanc)**

 Il représente les secteurs à **besoins élevés**, c'est-à-dire qu'il y a plus de 2,5 enfants par place disponible. En moyenne, cela signifie que le parent attend 2,5 années avant d'avoir une place dans un service francophone d'AGJE. Si l'on considère que le parent inscrit son enfant sur la liste d'attente d'un service dès la naissance, l'enfant aura plus de 2 ans et demi lorsqu'une place lui sera offerte. Rendu à ce point, le parent aura probablement choisi une autre option comme service de garde pour son enfant.

2. **Deuxième seuil : ratio entre 0,40 et 0,70 (en jaune)**

 Il correspond aux communautés à **besoins moyens**, où il y a entre 1,5 et 2,5 enfants par place en services francophones d'AGJE. Comme expliqué précédemment, cela signifie que l'enfant aura, en moyenne, une place autour de l'âge de 2 ans. Dans ce cas, on se retrouve dans une situation où le parent pourrait utiliser une option temporaire en attendant d'obtenir une place dans un service francophone d'AGJE.

3. **Troisième seuil : ratio supérieur à 0,70 (en vert)**

 Il correspond aux communautés **bien desservies**. Dans celles-ci, on dispose d'un nombre suffisant de places en services francophones d'AGJE et le parent peut avoir confiance dans le fait d'obtenir une place pour son enfant relativement rapidement (soit avant l'âge de 1 an et demi)[4]. Puisque le congé parental permis par la loi est de

[4] Selon l'*Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde* de 2021 de l'Institut de la statistique du Québec, 70 % des enfants se retrouvent en services de garde. Le Québec étant un modèle en matière de services de garde, on considère qu'avec un seuil de 0,70 place par enfant (où 70 % des enfants ont une place), le nombre de places serait suffisant.

18 mois, dans ces communautés, on peut supposer que l'enfant obtiendra une place en services francophones d'AGJE dès le premier jour.

Ainsi, seules les communautés avec un ratio supérieur à 0,70 place par enfant de 0 à 4 ans (soit avec au moins 7 places pour 10 enfants) sont considérées comme bien desservies, alors que toutes les autres sont classées comme zones à besoins.

3- Prémisses de l'analyse

Quelques éléments méritent d'être présentés d'emblée afin d'établir les bases de cette analyse.

Données au 1er septembre 2025

Les données actuelles représentent les meilleures informations disponibles au 1er septembre 2025. En raison de la rapidité avec laquelle un service d'AGJE peut cesser ses activités et des efforts déployés actuellement pour développer de nouvelles places, il faut être conscient qu'une zone géographique peut rapidement passer de communauté à besoins élevés à une zone bien desservie, et vice-versa.

Services de prématernelle et services de garde scolaire exclus

Puisque l'objet de cette étude est de présenter un état des lieux de la situation des places à temps plein disponibles en services francophones d'AGJE, tous les services de prématernelle, qui offrent des places à temps partiel, ont été exclus du calcul des ratios. Il en a été de même de tous les services d'accompagnement pour les programmes de services de garde scolaire, qui desservent les enfants qui fréquentent une école.

Proximité du domicile : première raison du choix d'un service d'AGJE

Une étude de Learn Square Inc.[5] a révélé que la première raison pour laquelle les parents choisissent un service d'AGJE est sa proximité de leur domicile ou de leur lieu de travail. L'*Enquête canadienne sur l'apprentissage et la garde de jeunes enfants* de 2025 de Statistique Canada[6] arrive à une conclusion similaire : les deux tiers des parents mentionnent l'emplacement comme étant déterminant dans le choix de services de garde pour leur enfant.

[5] Learn Square Inc., *Rapport d'évaluation des services de garde privés francophones et bilingues dans les régions d'Edmonton et Calgary*, présenté au CDÉA, février 2021.
[6] Statistique Canada, *Tableau 42-10-0006-01 Raisons des parents et des tuteurs justifiant le recours à leur mode de garde principal, enfants âgés de 0 à 5 ans*, 2025.

Bien que les recensements donnent un aperçu de la distance moyenne que fait le parent pour se rendre au travail, ils n'indiquent pas la destination de ce trajet. Cela fait en sorte que les données du domicile sont les seules données utilisables. Malgré cette limite dans les données, la proximité du domicile demeure un élément important dans le choix du parent.

4- Présentation des résultats

Selon le *Recensement de la population* de 2021, on comptait 11 240 enfants de 0 à 4 ans admissibles à l'éducation en français au Nouveau-Brunswick. Avec 6 319 places à temps plein dans des services francophones d'AGJE, le ratio moyen pour la province se situe à **0,56 place par enfant**, soit un peu plus d'une place pour chaque 2 enfants.

Dans son ensemble, la province est considérée comme étant **à besoins moyens**. Afin qu'elle soit bien desservie, il faudrait ajouter 1 549 places. Cela situe la province dans une zone relativement avantageuse par rapport aux autres provinces en matière d'accessibilité à des services francophones d'AGJE. Le tableau 1 présente un sommaire de la situation des places disponibles en services francophones d'AGJE et des enfants pour les trois zones de la province.

Tableau 1 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants au Nouveau-Brunswick*

Région	N^{bre} de places	N^{bre} d'enfants	Ratio
Nord-Est	1 672	2 885	**0,58**
Nord-Ouest	1 021	1 350	**0,76**
Sud	3 626	7 005	**0,52**
Total province	**6 319**	**11 240**	**0,56**

Afin de maximiser la portée de ces nouvelles places potentielles, leur localisation est primordiale. C'est pourquoi une analyse plus fine par zone géographique s'avère nécessaire pour identifier les secteurs où les besoins sont les plus importants.

La région Nord-Est

La région Nord-Est correspond à la portion de la péninsule acadienne longeant la baie des Chaleurs et la frontière du Québec. Elle couvre le territoire des divisions de recensement de Gloucester et de Restigouche. On y retrouve 2 885 enfants admissibles à l'éducation en français. Avec 1 672 places à temps plein, réparties entre les 59 services francophones d'AGJE, on considère que cette région a un **ratio de 0,58** place par enfant, ce qui en fait une zone **à besoins moyens**.

La situation dans les deux divisions de recensement est similaire. En effet, dans le comté de Gloucester, on compte 1 239 places pour les 2 045 enfants, soit un ratio de 0,61 place par enfant. Dans le comté de Restigouche, on retrouve plutôt 433 places pour 840 enfants, soit un ratio de 0,52. Ainsi, les deux comtés sont individuellement considérés comme des zones à besoins moyens. Le tableau 2 présente cette situation.

Tableau 2 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans la région Nord-Est du Nouveau-Brunswick*

Division de recensement	N^{bre} de places	N^{bre} d'enfants	Ratio
Gloucester	1 239	2 045	**0,61**
Restigouche	433	840	**0,52**
Total région Nord-Est	**1 672**	**2 885**	**0,58**

Comté de Gloucester

La division de recensement de Gloucester comprend 27 communautés et municipalités rurales comptant au moins 10 enfants admissibles à l'éducation en français. Ces communautés sont présentées au tableau 3.

Principale agglomération de la région, la municipalité de Bathurst compte 275 enfants et 245 places à temps plein en services francophones d'AGJE. Avec un ratio de 0,89, cela fait de la municipalité une zone bien desservie. Ce constat change rapidement si l'on ajoute la municipalité rurale de Bathurst. Avec 100 enfants supplémentaires et seulement 5 places, la région de Bathurst devient une zone à besoins moyens (0,67).

On fait un constat similaire dans la région de Beresford. La municipalité centre de Beresford compte 82 places pour 115 enfants, ce qui en fait une zone bien desservie par les services francophones d'AGJE actuels. Si l'on considère les municipalités avoisinantes de Nigadoo (0,00), Petit-Rocher (2,31), Pointe-Verte (0,00) et la municipalité rurale de Beresford (0,55), on obtient un ratio global de 0,68 pour la zone, tout juste sous le niveau de couverture suffisant.

Les régions de Shippagan (ratio global de 0,84) et de Caraquet (1,12) représentent des zones où l'on retrouve un nombre suffisant de places à temps plein en services francophones d'AGJE. À l'opposé, les régions de Paquetville (ratio global de 0,26), de New Bandon (0,23) et d'Inkerman (0,22) représentent toutes des zones à besoins élevés. Finalement, les régions de Tracadie (0,54), de Saint-Isidore (0,54) et d'Allardville (0,63) ont un besoin moyen de nombre de places.

Tableau 3 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants du comté de Gloucester*

Municipalité	N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Tracadie (MR)	244	455	**0,54**
Bathurst	245	275	**0,89**
Bathurst (MR)	5	100	**0,05**
Beresford	82	115	**0,71**
Nigadoo	0	45	**0,00**
Petit-Rocher	81	35	**2,31**
Pointe-Verte	0	10	**0,00**
Beresford (MR)	104	190	**0,55**
Shippagan	89	100	**0,89**
Lamèque	5	35	**0,14**
Sainte-Marie–Saint-Raphaël	0	20	**0,00**
Le Goulet	0	15	**0,00**
Shippagan (MR)	134	120	**1,12**
Caraquet	74	100	**0,74**
Bas-Caraquet	42	20	**2,10**
Caraquet (MR)	42	20	**2,10**
Paquetville	21	25	**0,84**
Paquetville (MR)	0	55	**0,00**
Saint-Isidore	49	45	**1,09**
Saint-Isidore (MR)	0	45	**0,00**
Bertrand	28	40	**0,70**
Saint-Léolin	0	15	**0,00**
Maisonnette	0	15	**0,00**
Grande-Anse	0	25	**0,00**
New Bandon (MR)	0	25	**0,00**
Inkerman (MR)	14	65	**0,22**
Allardville (MR)	22	35	**0,63**
Total Gloucester	**1 239**	**2 045**	**0,61**

Note. MR = Municipalité rurale

De manière générale, on observe un manque de 193 places pour le comté dans son ensemble. Afin de maximiser la portée de ces places, plus du tiers de ces places (75) devraient être créées dans la région de Tracadie. Étant donné l'éparpillement de la population, il est difficile de spécifier une municipalité spécifique où créer ces places. Les villages de Nigadoo (manque de 32 places) et de Lamèque (manque de 20 places) seraient des municipalités où un nouveau service francophone d'AGJE en établissement pourrait aussi être envisagé.

Comté de Restigouche

Le comté de Restigouche compte 840 enfants et 433 places à temps plein réparties dans 19 services francophones d'AGJE. Avec un **ratio de 0,52**, le comté dans son ensemble représente une zone **à besoins moyens**. Le tableau 4 présente la répartition des places et des enfants dans les municipalités du comté.

Tableau 4 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants du comté de Restigouche*

Municipalité	N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Campbellton	61	130	**0,47**
Tide Head	0	30	**0,00**
Atholville (MR)	96	105	**0,91**
Kedgwick (MR)	44	105	**0,42**
Saint-Quentin	125	85	**1,47**
Saint-Quentin (MR)	0	70	**0,00**
Eel River Crossing	0	65	**0,00**
Charlo	0	35	**0,00**
Balmoral	107	65	**1,64**
Dalhousie	0	60	**0,00**
Dalhousie (MR)	0	30	**0,00**
Addington (MR)	0	20	**0,00**
Eldon (MR)	0	15	**0,00**
Reste du comté	*0*	*25*	***0,00***
Total Restigouche	**433**	**840**	**0,52**

Note. MR = Municipalité rurale

La principale municipalité de ce comté, Campbellton, compte 130 enfants. Elle constitue une zone à besoins moyens grâce à ses 3 services francophones d'AGJE comptant 61 places. En ajoutant la municipalité voisine de Tide Head et la municipalité rurale d'Atholville, le ratio de la zone augmente à 0,59, mais cela demeure insuffisant pour répondre adéquatement aux besoins de la région.

C'est dans le village de Saint-Quentin que l'on retrouve le plus de places (125) en services francophones d'AGJE. Avec seulement 85 enfants à desservir, cela en fait une zone bien desservie. Même en ajoutant la municipalité rurale, on obtient un ratio de 0,81, ce qui représente une municipalité bien desservie.

Balmoral (ratio de 1,64) constitue la municipalité avec le plus de places par enfant sur l'ensemble du comté. Il est cependant probable que les enfants des municipalités voisines de Charlo, d'Eel River Crossing et de Dalhousie fréquentent également ces services francophones d'AGJE puisqu'on n'en retrouve aucun offrant des places en français dans ces municipalités. Les 107 places sont ainsi insuffisantes pour combler les besoins de la zone (ratio de 0,42).

Au cumulatif, on constate un manque de 155 places à temps plein en services francophones d'AGJE dans le comté de Restigouche. Afin de maximiser la portée de ces places, il serait judicieux de cibler les municipalités d'Eel River Crossing (manque de 46 places), de Dalhousie (42 places) et de Campbellton (30 places). La municipalité rurale de Kedgwick (30 places) pourrait aussi bénéficier d'un service francophone d'AGJE.

La région Nord-Ouest

La région Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick regroupe les comtés de Madawaska et de Victoria, soit les comtés longeant la frontière du Québec, à l'ouest de la baie des Chaleurs, et la frontière avec les États-Unis. On compte dans cette région 1 350 enfants admissibles à l'éducation francophone. Étant donné la présence de 37 services francophones d'AGJE offrant 1 021 places à temps plein, la région est considérée comme **bien desservie**. Le tableau 5 présente la répartition des enfants et des places dans cette région.

Tableau 5 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans la région Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick*

Division de recensement	N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Madawaska	813	1040	**0,78**
Victoria	208	310	**0,67**
Total Région Nord-Ouest	**1 021**	**1 350**	**0,76**

Bien que la situation des services en petite enfance soit acceptable lorsqu'on prend la région dans sa globalité, il vaut la peine de s'attarder plus spécifiquement à la situation dans ces deux comtés. En effet, plusieurs municipalités tombent dans des zones moins bien desservies lorsqu'on les prend individuellement.

Comté de Madawaska

Le comté de Madawaska compte 31 services francophones d'AGJE offrant 813 places à temps plein. Avec 1 040 enfants dans le comté, ce nombre de places est **suffisant** pour combler les besoins des familles (**ratio de 0,78**). Le tableau 6 présente la situation en matière de places et d'enfants dans le comté.

Tableau 6 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants du comté de Madawaska*

Municipalité	N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Edmundston	537	460	**1,17**
Saint-Basile (RI)	0	25	**0,00**
Saint-Basile (MR)	0	15	**0,00**
Lac Baker	0	20	**0,00**
Haut-Madawaska (MR)	71	115	**0,62**
Saint-Joseph (MR)	0	60	**0,00**
Saint-Jacques (MR)	61	50	**1,22**
Rivière-Verte	0	20	**0,00**
Rivière-Verte (MR)	0	40	**0,00**
Sainte-Anne-de-Madawaska	21	35	**0,60**
Sainte-Anne (MR)	0	35	**0,00**
Saint-Léonard	54	50	**1,08**
Saint-Léonard (MR)	0	35	**0,00**
Saint-André (MR)	69	70	**0,99**
Reste du comté	*0*	*15*	***0,00***
Total Madawaska	**813**	**1 040**	**0,78**

Notes : MR = Municipalité rurale; RI = Réserve autochtone

On retrouve dans ce comté la ville d'Edmundston. Avec 460 enfants admissibles à l'éducation francophone, il s'agit de la troisième plus grande concentration de francophones après les villes de Moncton-Dieppe et de Fredericton. On compte à Edmundston 20 services francophones d'AGJE et 537 places à temps. Cela permet à la ville d'être bien desservie en offrant plus d'une place par enfant (ratio de 1,17).

Le village de Saint-Léonard (ratio de 1,08) ainsi que les municipalités rurales de Saint-Jacques (1,22) et de Saint-André (0,99) comptent tous suffisamment de places pour répondre aux besoins de leur communauté respective.

Dans la municipalité rurale de Haut-Madawaska, on retrouve 3 services francophones d'AGJE et 71 places. Bien que cette offre soit non négligeable, il s'agit d'un nombre insuffisant pour le nombre d'enfants (115), de sorte qu'elle constitue un secteur à besoins moyens (ratio de 0,62). Cette situation est similaire pour le village de Sainte-Anne-de-Madawaska (ratio de 0,60).

Dans le cas des autres municipalités, bien que l'on retrouve entre 10 et 60 enfants, aucun service francophone d'AGJE en établissement ou en milieu familial n'est présent, de sorte qu'elles représentent des zones à besoins élevés.

Comté de Victoria

Le comté de Victoria regroupe 6 services francophones d'AGJE offrant des services éducatifs en français et 208 places dans ces services. Avec 310 enfants, cela nous donne un **ratio de 0,67**, tout juste sous le seuil de zone **bien desservie**. Le tableau 7 présente ces résultats.

Tableau 7 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants du comté de Victoria*

Municipalité	N^{bre} de places	N^{bre} d'enfants	Ratio
Grand-Sault	158	140	**1,13**
Grand Falls (MR)	0	45	**0,00**
Drummond	50	15	**3,33**
Drummond (MR)	0	75	**0,00**
Denmark (MR)	0	20	**0,00**
Perth-Andover	0	10	**0,00**
Plaster Rock	0	10	**0,00**
Total Victoria	**208**	**310 ***	**0,67**

Note. MR = Municipalité rurale
* Le total diffère, étant donné l'arrondissement des valeurs de Statistique Canada.

Plus de 75 % des places de ce comté se retrouvent dans la ville de Grand-Sault. Avec des places pour 140 enfants, on obtient plus d'une place par enfant (ratio de 1,13). Si l'on suppose que les parents de la municipalité rurale avoisinante de Grand Falls se déplacent en ville et utilisent aussi les services de Grand-Sault, le ratio diminue à 0,85, mais la ville demeure une zone bien desservie.

Les deux autres services francophones d'AGJE du comté se retrouvent dans le village de Drummond. Il semble que la grande majorité des enfants se retrouvent dans la municipalité rurale environnante. En considérant conjointement le village et la municipalité rurale de Drummond, on obtient 50 places pour 90 enfants; soit un ratio de 0,55. Cette municipalité serait donc à besoins moyens et il manquerait 13 places pour combler la demande.

Pour les autres municipalités, le faible nombre d'enfants pourrait justifier l'ajout de services francophones d'AGJE en milieu familial.

La région Sud

La région Sud de la province couvre l'ensemble de la zone longeant les États-Unis (à partir de la route 109), la Nouvelle-Écosse et le détroit de Northumberland. Elle regroupe 11 comtés, soit ceux de Westmorland, de Kent, de York, de Northumberland, de Sunbury, de Saint John, d'Albert, de Kings, de Carleton, de Charlotte et de Queens.

Cette région compte 7 005 enfants et 3 626 places à temps plein en services francophones d'AGJE, soit un **ratio de 0,52** place par enfant. Ce ratio place la zone comme étant **à besoins moyens**. Le tableau 8 présente la répartition des enfants et des places en centres éducatifs.

Tableau 8 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans la région Sud du Nouveau-Brunswick*

Division de recensement	N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Westmorland	2 230	3 490	**0,64**
Kent	432	840	**0,51**
York	316	765	**0,41**
Northumberland	226	440	**0,51**
Sunbury	95	375	**0,25**
Saint John	168	365	**0,46**
Albert	0	295	**0,00**
Kings	159	290	**0,55**
Carleton	0	65	**0,00**
Charlotte	0	50	**0,00**
Queens	0	30	**0,00**
Total Région Sud	**3 626**	**7 005**	**0,52**

Afin de combler les besoins de cette zone, il faudrait y ajouter 1 274 places. Une analyse plus spécifique par comté permettra d'identifier les meilleurs endroits à cibler pour ajouter ces places.

Comté de Westmorland

C'est dans le comté de Westmorland que l'on retrouve le plus d'enfants admissibles à l'éducation francophone de toute la province. Il n'est donc pas surprenant que 85 des 227 services francophones d'AGJE se retrouvent dans ce comté. Offrant 2 230 places pour les 3 490 enfants présents, il affiche un **ratio un peu sous la barre du seuil des zones bien desservies**. Le tableau 9 présente la répartition des places et des enfants par municipalité.

Tableau 9 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants du comté de Westmorland*

Municipalité	N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Moncton	966	1 460	**0,66**
Dieppe	791	920	**0,86**
Moncton (MR)	0	285	**0,00**
Memramcook (MR)	114	185	**0,62**
Shediac	97	140	**0,69**
Shediac (MR)	66	155	**0,43**
Cap-Pelé	86	65	**1,32**
Beaubassin-Est (MR)	110	210	**0,52**
Salisbury	0	15	**0,00**
Salisbury (MR)	0	15	**0,00**
Sackville	0	25	**0,00**
Dorchester	0	15	**0,00**
Botsford	0	10	**0,00**
Total Westmorland	**2 230**	**3 490 ***	**0,64**

Note. MR = Municipalité rurale
* Le total diffère, étant donné l'arrondissement des valeurs de Statistique Canada.

Moncton-Dieppe est la ville du comté comptant le plus d'enfants admissibles à l'éducation francophone de toute la province. On y retrouve 2 380 enfants et 65 services francophones d'AGJE, pour un total de 1 757 places. Avec un ratio de 0,74,

la ville est ainsi une zone bien desservie. Cependant, la municipalité rurale de Moncton compte 285 enfants supplémentaires, mais pour lesquels aucune place n'est disponible. Si l'on ajoute ces enfants à ceux de la ville, le ratio diminue à 0,66 et la zone devient à besoins moyens. Environ 110 places seraient nécessaires pour la ville de Moncton-Dieppe et pour la municipalité rurale avoisinante.

La municipalité de Shediac et la municipalité rurale avoisinante comptent 6 services francophones d'AGJE et 163 places pour les 295 enfants y ayant leur domicile. Cela donne un ratio de 0,55 pour la région, donc une zone à besoins moyens. Bien qu'en termes absolus les besoins soient moins criants qu'à Moncton-Dieppe, ce sont tout de même 44 places qui sont manquantes pour Shediac.

La municipalité rurale de Memramcook est également à quelques places d'être une communauté bien desservie. Avec un ratio de 0,62, la création de 16 places permettrait de résoudre le problème d'offre.

La municipalité rurale de Beaubassin-Est et le village de Cap-Pelé comptent 9 services francophones d'AGJE et 196 places en centres éducatifs francophones. Cela est suffisant pour la zone puisqu'on obtient un ratio de 0,71.

Les autres municipalités du comté où l'on retrouve des enfants n'ont aucun service francophone d'AGJE. Ainsi, ces communautés constituent des zones à besoins élevés. Prises de manière indépendante, elles pourraient profiter de services francophones d'AGJE en milieu familial.

Comté de Kent

Le comté de Kent compte 840 enfants admissibles à l'éducation francophone. Les 22 services francophones d'AGJE offrent 432 places pour ces enfants. Avec un **ratio de 0,51**, le comté représente une zone **à besoins moyens**. Il faudrait ajouter 156 places pour rendre la couverture suffisante pour le comté. Le tableau 10 présente la répartition des places et des enfants selon les municipalités.

Tableau 10 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants du comté de Kent*

Municipalité	N^{bre} de places	N^{bre} d'enfants	Ratio
Dundas (MR)*	0	140	**0,00**
Cocagne (MR)	125	90	**1,39**
Saint-Antoine	77	85	**0,91**
Bouctouche	66	75	**0,88**
Wellington (MR)	28	80	**0,35**
Sainte-Marie-de-Kent (MR)	30	75	**0,40**
Saint-Charles (MR)	0	65	**0,00**
Saint-Louis-de-Kent	40	25	**1,60**
Saint-Louis (MR)	0	45	**0,00**
Richibucto	66	30	**2,20**
Rexton	0	10	**0,00**
Richibucto (MR)	0	45	**0,00**
Acadieville (MR)	0	25	**0,00**
Carleton (MR)	0	15	**0,00**
Weldford (MR)	0	10	**0,00**
Saint-Paul (MR)	0	10	**0,00**
Reste du comté	*0*	*15*	***0,00***
Total Kent	**432**	**840**	**0,51**

Note. MR = Municipalité rurale

C'est dans la municipalité rurale de Dundas que l'on retrouve le plus d'enfants (140).

Cependant, on n'y retrouve aucun service francophone d'AGJE. Cela en fait la deuxième localité avec le plus d'enfants dans la province où l'on ne retrouve aucune place. La présence d'enfants admissibles à l'éducation francophone justifierait pourtant la création d'un service francophone d'AGJE en établissement de 98 places dans cette municipalité rurale. À l'opposé, la municipalité rurale de Cocagne, avec 125 places pour 90 enfants, bénéficie d'un ratio de 1,39, soit bien au-dessus d'une place par enfant.

La municipalité rurale de Wellington ainsi que les villages de Bouctouche et de Saint-Antoine regroupent 171 places pour 240 enfants, ce qui en fait une zone bien desservie (0,71). On arrive à un résultat similaire pour la municipalité rurale de Richibucto, incluant les villages de Richibucto et de Rexton (66 places pour 85 enfants, soit un ratio de 0,78).

Les municipalités rurales de Sainte-Marie-de-Kent (ratio de 0,40) et de Saint-Louis-de-Kent (ratio de 0,57) manquent de places et sont ainsi des zones à besoins moyens. Les autres municipalités rurales n'ont aucun service francophone d'AGJE pour répondre aux besoins. Dans le cas de Saint-Charles, un service francophone d'AGJE en établissement de 44 places devrait être ajouté pour répondre aux besoins locaux. Dans les autres municipalités, des services francophones d'AGJE en milieu familial pourraient combler les besoins.

Comté de York

Le comté de York compte 765 enfants et 9 services francophones d'AGJE offrant des places à temps plein. Avec 316 places, on obtient un **ratio de 0,41**, ce qui signifie que le comté est une zone **à besoins moyens** dans son ensemble. Cependant, la quasi-totalité de ces places se retrouvent à Fredericton. Le tableau 11 présente la répartition de ces places et des enfants selon les municipalités.

Tableau 11 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans le comté de York*

Municipalité	N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Fredericton	306	485	**0,63**
Douglas (MR)	0	50	**0,00**
Hanwell (MR)	0	50	**0,00**
Saint Marys (MR)	0	40	**0,00**
New Maryland	10	40	**0,25**
New Maryland (MR)	0	35	**0,00**
Bright (MR)	0	15	**0,00**
Kingsclear (MR)	0	15	**0,00**
Prince William (MR)	0	10	**0,00**
Reste du comté	*0*	*25*	***0,00***
Total York	**316**	**765**	**0,41**

Note. MR = Municipalité rurale

Fredericton, la capitale, est la troisième plus grande ville de la province, après Moncton et Saint-Jean. La concentration des enfants admissibles à l'éducation en français est cependant la deuxième plus importante, après celle de Moncton-Dieppe. Il n'est donc pas surprenant d'y retrouver 7 services francophones d'AGJE. Avec 306 places pour 485 enfants (ratio de 0,63), la ville est à 34 places d'être considérée comme bien desservie.

La réalité est tout autre pour le reste du comté. Mis à part 2 services francophones d'AGJE en milieu familial à New Maryland (pour un total de 10 places), on ne retrouve aucun service francophone d'AGJE dans les autres municipalités. Des municipalités rurales telles que Douglas (50 enfants), Hanwell (50 enfants), Saint Marys (40 enfants) et New Maryland (35 enfants) pourraient pourtant bénéficier de services francophones d'AGJE en établissement variant de 25 à 35 places.

Pour les municipalités rurales de Bright, Kingsclear et Prince William, la dispersion des enfants francophones suppose que des services francophones d'AGJE en milieu familial seraient davantage appropriés pour répondre à la demande.

Comté de Northumberland

Le comté de Northumberland compte 440 enfants admissibles à l'éducation en français et 7 services francophones d'AGJE avec des places à temps plein. Ces 7 services offrent 226 places, soit environ 1 place pour chaque 2 enfants (**ratio de 0,51**). Le tableau 12 présente la répartition de ces places et des enfants selon les municipalités.

Tableau 12 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans le comté de Northumberland*

Municipalité	N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Miramichi	100	145	**0,69**
Alnwick (MR)	44	115	**0,38**
Neguac	20	50	**0,40**
Hardwicke (MR)	37	35	**1,06**
Rogersville	25	25	**1,00**
Rogersville (MR)	0	25	**0,00**
Glenelg (MR)	0	20	**0,00**
Newcastle (MR)	0	15	**0,00**
Northesk (MR)	0	10	**0,00**
Total Northumberland	**226**	**440**	**0,51**

Note. MR = Municipalité rurale

D'emblée, on peut constater que Miramichi, la principale municipalité, est à 2 places d'être une zone bien desservie.

La municipalité rurale de Hardwicke et le village de Neguac démontrent une situation similaire. Avec une population combinée de 85 enfants et de 57 places, la région manque 3 places seulement pour représenter une communauté bien desservie.

La municipalité rurale d'Alnwick représente un défi plus important. Les 115 enfants bénéficiant de seulement 44 places, un service francophone d'AGJE additionnel de 33 places serait nécessaire pour combler les besoins de la communauté. Du côté de Rogersville, bien que le village soit bien desservi (25 places pour 25 enfants ou un ratio de 1,00), si l'on ajoute la municipalité rurale avoisinante, qui compte également 25 enfants, le ratio tombe à 0,5, soit une communauté à besoins moyens.

Finalement, pour les municipalités rurales de Glenelg, Newcastle et Northesk, l'éparpillement des enfants suggère plutôt que l'ajout de services francophones d'AGJE en milieu familial serait plus approprié pour desservir ces communautés.

Comté de Sunbury

Le comté de Sunbury compte 375 enfants admissibles à l'éducation en français. Le tableau 13 présente la répartition de ces places et des enfants selon les municipalités de ce comté.

Tableau 13 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans le comté de Sunbury*

Municipalité	N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Oromocto	95	180	**0,53**
Lincoln (MR)	0	95	**0,00**
Burton (MR)	0	35	**0,00**
Maugerville (MR)	0	15	**0,00**
Reste du comté	*0*	*50*	***0,00***
Total Sunbury	**95**	**375**	**0,25**

Note. MR = Municipalité rurale

Les 3 services francophones d'AGJE que l'on y retrouve sont tous localisés à Oromocto. Avec 95 places pour 180 enfants, Oromocto offre 1 place pour chaque 2 enfants (ratio de 0,53). Cette ville aurait besoin d'ajouter un service francophone d'AGJE de 31 places pour bien répondre à la demande.

Les trois municipalités rurales du comté (Lincoln, Burton et Maugerville) sont toutes dépourvues de centre éducatif. À Lincoln, le nombre d'enfants pourrait pourtant justifier l'ajout de 67 places, tandis qu'à Burton, un centre de 25 places pourrait être envisagé. La dispersion des enfants dans la municipalité rurale de Maugerville suggèrerait plutôt l'ajout de 2 services francophones d'AGJE en milieu familial pour répondre aux besoins.

Comté de Saint John

Le comté de Saint John ne comprend que deux municipalités comptant suffisamment d'enfants admissibles à l'éducation en français, soit la ville de Saint-Jean et la municipalité de Simonds. Totalisant 365 enfants et 168 places en services francophones d'AGJE, le comté correspond à une zone **à besoins moyens** (**ratio de 0,46**). Le tableau 14 présente la situation dans le comté de Saint John.

Tableau 14 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans le comté de Saint John*

Municipalité	N^{bre} de places	N^{bre} d'enfants	Ratio
Saint-Jean	168	335	**0,50**
Simonds	0	15	**0,00**
Reste du comté	*0*	*15*	***0,00***
Total Saint John	**168**	**365**	**0,46**

Comme on peut le constater, les 3 services francophones d'AGJE de la région se situent tous dans la ville de Saint-Jean. La ville demeure une zone à besoins moyens avec un ratio de 0,50. Il faudrait ajouter 67 places pour lui permettre d'être bien desservie. Pour la municipalité de Simonds, 2 services francophones d'AGJE en milieu familial permettraient de répondre aux besoins de la communauté.

Comté d'Albert

Le comté d'Albert regroupe 295 enfants, mais aucun service francophone d'AGJE. Il s'agit ainsi d'une zone **à besoins élevés**. Le tableau 15 présente la situation dans ce comté.

Tableau 15 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans le comté d'Albert*

Municipalité	N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Riverview	0	205	**0,00**
Coverdale (MR)	0	45	**0,00**
Hillsborough (MR)	0	15	**0,00**
Hillsborough	0	10	**0,00**
Reste du comté	*0*	*20*	***0,00***
Total Albert	**0**	**295**	**0,00**

Note. MR = Municipalité rurale

La municipalité de Riverview, avec 205 enfants, pourrait justifier la création de 144 places en services francophones d'AGJE pour répondre à la demande. La municipalité rurale de Coverdale (manque de 32 places) représente une autre communauté où la création d'un service francophone d'AGJE est justifiée. Pour la municipalité de Hillsborough, des services francophones d'AGJE en milieu familial seraient plus appropriés pour bien desservir la communauté.

Comté de Kings

Le comté de Kings compte 280 enfants admissibles à l'éducation en français. Avec 4 services francophones d'AGJE et 159 places, il s'agit d'une zone **à besoins moyens** (**ratio de 0,55**). Le tableau 16 présente la situation dans ce comté.

Tableau 16 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans le comté de Kings*

Municipalité	N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Quispamsis	159	190	**0,84**
Rothesay	0	55	**0,00**
Hampton	0	20	**0,00**
Grand Bay-Westfield	0	15	**0,00**
Kingston (MR)	0	10	**0,00**
Sussex (MR)	0	10	**0,00**
Total Kings	**159**	**290 ***	**0,55**

Note. MR = Municipalité rurale
* Le total diffère, étant donné l'arrondissement des valeurs de Statistique Canada.

Les 4 services francophones d'AGJE se retrouvent dans la municipalité de Quispamsis. Avec 190 enfants dans cette municipalité, il s'agit d'une zone bien desservie (ratio de 0,84).

Cependant, les autres municipalités du comté sont toutes des zones à besoins élevés. Si la municipalité de Rothesay pourrait profiter d'un service francophone d'AGJE de 39 places, celles de Hampton et de Grand Bay-Westfield voient les enfants trop dispersés pour justifier autre chose que des services francophones d'AGJE en milieu familial.

Comtés de Carleton, de Charlotte et de Queens

Les trois derniers comtés de la région Sud ont été regroupés puisqu'ils présentent tous une situation similaire. Tout d'abord, on n'y retrouve aucun service francophone d'AGJE, ce qui signifie que les trois comtés sont des zones **à besoins élevés**. Ensuite, même si de manière globale on constate un manque de 102 places pour ces trois comtés, ces communautés et municipalités rurales comptent individuellement trop peu d'enfants pour justifier des services autres que des services francophones d'AGJE en milieu familial.

Le tableau 17 présente la situation dans ces comtés.

Tableau 17 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans les comtés de Carleton, de Charlotte et de Queens*

Municipalité	N^{bre} de places	N^{bre} d'enfants	Ratio
Comté de Carleton	0	65	**0,00**
Woodstock	0	10	**0,00**
Woodstock (MR)	0	10	**0,00**
Richmond (MR)	0	10	**0,00**
Comté de Charlotte	0	50	**0,00**
Grand Manan	0	10	**0,00**
St. Stephen	0	10	**0,00**
Comté de Queens	0	30	**0,00**
Total Carleton, Charlotte et Queens	**0**	**145**	**0,00**

5- Conclusion

Cette étude visait à définir les régions et les municipalités au Nouveau-Brunswick où l'on retrouve une pénurie de services francophones d'apprentissage et de garde de jeunes enfants (AGJE), c'est-à-dire les régions où l'offre de places est très insuffisante par rapport aux besoins des enfants de 0 à 4 ans admissibles à l'éducation francophone . Sans proposer de modèle idéal, elle fournit avant tout une base de données et une analyse descriptive aux individus qui envisagent de lancer un projet de service francophone d'AGJE dans la province.

Globalement, les familles francophones néo-brunswickoises n'ont pas accès à un nombre suffisant de places à temps plein en français dans des services francophones d'AGJE. Avec un **ratio de 0,56 place par enfant** admissible de 0 à 4 ans, la couverture est suffisante pour que la province soit **à besoins moyens**. Cela représente tout de même **un manque de 1 549 places** pour l'ensemble de la province.

Le manque de places n'est cependant pas concentré dans une seule communauté. On parle ainsi d'un manque de 144 places dans la municipalité de Riverview, de 110 à Moncton-Dieppe et de 67 à Saint-Jean; ou encore de 98 dans la municipalité rurale de Dundas et de 75 dans celle de Tracadie.

Évidemment, il est irréaliste de supposer que toutes les municipalités pourraient avoir des services francophones d'AGJE viables, vu le nombre d'enfants admissibles à l'éducation en français. Ainsi, il est important d'utiliser les valeurs présentées dans cette analyse pour cibler correctement la taille du service francophone d'AGJE. Dans certaines municipalités, les meilleures options pourraient être des services francophones d'AGJE en milieu familial, qui peuvent offrir une certaine flexibilité, tant dans l'offre de services que sur le plan de la viabilité financière.

Annexe 1

Services francophones d'AGJE au Nouveau-Brunswick offrant des places à temps plein, au 1er septembre 2025

A) COMTÉ DE GLOUCESTER

Municipalité	Nom du service francophone d'AGJE	Nbre de places disponibles
Allardville	Garderie d'Allardville	22
Bathurst	Garderie Au pays des enfants inc.	5
	Garderie communautaire de Caraquet inc.	123
	Garderie Familio	29
	Garderie Bimbo Daycare Inc.	23
	Les Amis de la Grandview inc.	53
	Club des Amis 6	12
Sainte-Anne	Club des Amis 7	5
Beresford	Club des Amis Halte scolaire	37
	Garderie Manège enchanté 2020 inc.	45
Robertville	Garderie Carrefour des amis	56
	Garderie Bourgeoys 2	40
Dunlop	Garderie Les petits zhiboux	3
	Garderie Chez Steph	5
Bertrand	Centre de la petite enfance Acamie	28
Caraquet	Garderie Les petits trésors I.H. ltée	0
	Garderie Chez Ginette	5
	Ami Bee #2	36
	Garderie Chez Tetelle	33
Bas-Caraquet	Garderie Tina Mallet	42
Landry Office	Garderie La Rivière	14
Sainte-Marie–Saint-Raphaël	Garderie L'Univers des petits	5
Paquetville	Garderie Ici on grandit 1	21
Petit-Rocher	Garderie Ici on grandit	29
	Garderie Chez Tante Rosi	52
Saint-Isidore	Garderie Jade	44

Municipalité	Nom du service francophone d'AGJE	N^bre de places disponibles
	Garderie Chez É-Anne	5
Shippagan	Garderie Les petits passereaux inc.	55
	À petit pas dans mon école	34
Haut-Shippagan	Club des Amis - Robertville	31
Haut-Lamèque	Garderie La p'tite relève	16
Pointe-Brûlée	Garderie L'Univers des petits papillons	43
Petite-Lamèque	Les amis à Julie	44
Tracadie-Sheila	Garderie Les p'tites tornades	60
	Garderie Chez Tante Rosi ltée 2	52
	Garderie communautaire Les Schtroumpfs inc.	41
	École de la Petite Enfance	5
Pont-Landry	Garderie La villa des amis ltée	45
Pont-Lafrance	Garderie La découverte Centre de développement de l'enfant	5
Tracadie Beach	École de la Petite Enfance 3	36

B) COMTÉ DE RESTIGOUCHE

Municipalité	Nom du service francophone d'AGJE	N^bre de places disponibles
Val-d'Amour	Garderie L'Enfant magique inc.	60
	Garderie des Apprentis-Sages	10
Atholville	Garderie coopérative de Rogersville II	26
Balmoral	Garderie Doux Câlins	5
	Garderie Tourbillon de soleil inc.	32
	Garderie La forêt des découvertes 2	38
	Garderie La forêt des découvertes inc.	32
Campbellton	Garderie Les sentinelles	28
	Garderie Chez Cyn	21
	Garderie Au coin des petits	12
Municipalité	**Nom du service francophone d'AGJE**	**N^bre de places disponibles**

Kedgwick	Garderie Au royaume en chant T	5
	Garderie Chez Julie	17
	Garderie Centre éducatif Le Palais du plaisir inc.	17
Kedgwick Ouest	Centre éducatif Les farfeloups	5
Saint-Quentin	Garderie Les mélodilous Centre éducatif	30
	Garderie Mon autre maison	21
	Garderie Chez Nini	10
	Garderie Les débrouillards(es) inc.	4
	L'Énergicentre	60

C) COMTÉ DE MADAWASKA

Municipalité	Nom du service francophone d'AGJE	N^bre de places disponibles
Saint-Basile	Nature ludique - CAHM	5
	Garderie des P'tits Amis 1	45
Verret	Garderie L'Arc-en-ciel d'amis	3
Edmundston	Garderie Le p'tit monde des enfants	56
	Garderie du Domaine 2 inc.	51
	Garderie du Domaine inc.	20
	Garderie des P'tits Amis	20
	Garderie des P'tits Amis 1	5
	Les Vortex de la vallée	5
	CPE Les Poussins	13
	Ã la garderie comme à la maison	30
	Garderie Mélubulles 1 inc.	57
	Garderie Mélubulles 2 inc.	20
	CPE Phare-O-Bulles 2 inc.	44
	CPE Phare-O-Bulles inc.	60
	Garderie Les zamibulles inc.	60
Edmundston	Garderie Mont Ste-Marie inc.	13

Municipalité	Nom du service francophone d'AGJE	N^bre de places disponibles
	Garderie Mont Ste-Marie Inc. préscolaire et après-classe	5
	Garderie Câlins	5
	Garderie Chez Nadine	20
Haut-Madawaska	Garderie Les p'tits amis de Amy	20
	Centre éducatif Bouge O Max 2	0
	Garderie de l'Imaginaire	32
	Garderie Les p'tits chatons	19
Saint-André (MR)	Halte-garderie École Saint-Jacques 4	39
	Garderie Chez Alma	30
Saint-Léonard	CPE Les amis de Zoé	5
	CPE La ribambelle en folie ltée	49
Sainte-Anne-de-Madawaska	Garderie Chez Sabrina	21
Saint-Jacques (MR)	Centre éducatif Nature ludique	25
	Centre éducatif Bouge O Max inc.	36

D) COMTÉ DE VICTORIA

Municipalité	Nom du service francophone d'AGJE	N^bre de places disponibles
Drummond	Les p'tits trésors de Steph	45
Grand-Sault/Grand Falls	Les amis de Madi 1 (2022)	5
	CPE Les petites abeilles	58
	Madi's Friends Daycare Ltd.	50
	Centre de soins et d'éducation Marika inc.	10
	Garderie La petite famille	40

E) COMTÉ DE WESTMORLAND

Municipalité	Nom du service francophone d'AGJE	Nbre de places disponibles
Grand-Barachois	Garderie des Petits Pêcheurs 3	35
	Garderie des Petits Pêcheurs	30
	Garderie Chez Isa	5
	Les petites sauterelles	30
	Centre éducatif La marelle Educational Center	5
Scoudouc	Garderie Je joue et j'apprends	5
Cap-Pelé	Garderie des Petits Pêcheurs 2	10
	Garderie La marelle Daycare	35
	Centre éducatif L'Envol de Dieppe	41
Dieppe	La Garderinade	5
	Garderie La cartine Daycare inc.	5
	Garderie La cartine Daycare	17
	Garderie La cartine Daycare 2	33
	Garderie Les petits amis de Cathy	9
	Garderie Le coin des copains	0
	Académie Powerplay Academy	18
	Académie Powerplay Academy 2	18
	Académie Powerplay Academy 4	45
	Garderie Les p'tits cœurs Daycare	4
	Garderie Les p'tits cœurs Daycare groupe 2	4
	Montessori Dieppe	54
	Après-classe Montessori Dieppe After School	27
	Garderie La mélodie (2014) inc.	33
	Garderie La mélodie 2 (2014)	45
	Centre éducatif Le platinum (2015) inc.	44
	Garderie Chez Sylvie	56
	Nos Petits Camarades	17

Municipalité	Nom du service francophone d'AGJE	N^bre de places disponibles
	Garderie Le royaume	24
	Chez Cathy	35
	Garderie La coccinelle	25
	Centre éducatif Les p'tits crayons 2	5
	Centre récréatif « A » Safari social	30
	Safari social	34
	Safari social 2	0
	Garderie Chez Nadi	3
	Centre préscolaire La gardérisson inc.	32
	Garderie Au p'tit carrousel	0
	Garderie Chez Martine	46
	Garderie des P'tits Marins	56
	Garderie des P'tits Marins 2	5
	Garderie Chez Alinou	44
	Au pays des merveilles	5
	Garderie Chez Smarties	13
Memramcook	Once Upon a Time Daycare/Garderie Il était une fois	26
	Garderie Adorable	4
	Centre éducatif Les p'tits crayons inc.	45
	Centre éducatif des Aventuriers 2	6
	Centre éducatif des Aventuriers ltée	33
Moncton	Garderie La floraison	60
	Academie Powerplay Academy Moncton Campus 4	38
	Academie Power Play Academy Moncton Campus 2	12
	Academie Power Play Academy Moncton Campus 3	60
Moncton	Garderie Chez Walid	5
	Garderie ABC Daycare	44

Municipalité	Nom du service francophone d'AGJE	Nbre de places disponibles
	Garderie ABC Trois	32
	Garderie Mon doudou – Jeux de lettres	15
	Service de garde Les toutous	5
	Roche Papier Trio	10
	Roche Papier Uno	18
	Roche Papier Duo	49
	Garderie Univers d'enfants 1	31
	Garderie Univers d'enfants 2	51
	Institut Apprenti-sage 1	56
	Garderie Arlequin II Daycare	30
	Le Phare familial	20
	Service de garde du Phare familial	20
	Service de garde Chez Tiago Childcare Services	33
	Centre éducatif des Trois Chênes	20
	Centre éducatif des Trois Chênes 5	20
	Centre éducatif des Trois Chênes 3	52
	Centre éducatif des Trois Chênes 4	49
	Garderie Les chatounets	5
	Garderie Champlain Daycare	44
	Garderie Champlain Daycare 3	41
	Roche Papier Ciseaux	54
	Roche Papier Stylo – Moncton	35
	Roche Papier Stylo 2	10

Municipalité	Nom du service francophone d'AGJE	Nbre de places disponibles
	Centre de jour L'Éveil	47
	Karen's Learning Center	0
Shediac	Garderies Les petits sourires	27
	Garderie La mélodie 3 (2014) inc.	29
	Le jardin du soleil 2016	8
	Le jardin du soleil 2024	33
Shediac Bridge	Oli 3	30
	Le Château des bouts choux	36

F) COMTÉ DE KENT

Municipalité	Nom du service francophone d'AGJE	Nbre de places disponibles
Bouctouche	Garderie Les frimousses	5
	Garderie Royaume des papillons	19
	Garderie La Sagouine et ses p'tits acadiens inc.	42
Grande-Digue	Garderie des P'tits Mollusques	15
Notre-Dame	Garde'rire-Centre éducatif de Cocagne	40
Cocagne	Causerie Amicale	23
	Les ami(e)s à Nanette	37
	Garderie Myrabel	5
	Garderie Chez Kri Kri	5
Richibucto	La Boussole I	20
	La Boussole III	15
	Le coin des petites souris	16
	Garderie L'Étoile filante	15
Sainte-Marie-de-Kent	Mon École My School Child Care	30
Saint-Antoine	La Boussole II	45
	La p'tite garderie de Ste. Anne	32
Saint-Louis-de-Kent	La Boussole V	40
Sainte-Anne-de-Kent	Garderie Anne-Marie 2	28

G) COMTÉ DE YORK

Municipalité	Nom du service francophone d'AGJE	Nbre de places disponibles
New Maryland	La P'tite Garderie	5
	La P'tite École	5
Fredericton	Chez Gisèle	5
	Garderie Les hirondelles	30
	Garderie Les p'tits poussins	48
	Garderie Les perroquets	60
	Franco I	43
	Franco III	60
	L'Éveil enfantin	60

H) COMTÉ DE NORTHUMBERLAND

Municipalité	Nom du service francophone d'AGJE	Nbre de places disponibles
Village-Saint-Laurent	Garderie du Petit Nid douillet	22
	Garderie Les p'tits cœurs à Manou inc.	22
Baie–Sainte-Anne	Les p'tits cœurs à Manou inc.	37
Miramichi	Les p'tits baie marins	50
	Les beaux soleils	50
Neguac	Les mini-michis	20
Rogersville	Garderie Les petits anges	25

I) COMTÉ DE SUNBURY

Municipalité	Nom du service francophone d'AGJE	Nbre de places disponibles
Oromocto	Les moussaillons	51
	Les petits trésors	39
	Garderie Les petits ours	5

J) COMTÉ DE SAINT JOHN

Municipalité	Nom du service francophone d'AGJE	Nbre de places disponibles
Saint-Jean	Garderie À grand pas	60
	Garderie À petits pas	60
	Garderie au Bourgeonnet	48

K) COMTÉ DE KINGS

Municipalité	Nom du service francophone d'AGJE	Nbre de places disponibles
Quispamsis	Garderie des P'tits Mollusques 3	60
	La Vallée des découvreurs	12
	Les Rayons de la vallée	57
	Les Soleils enchantés	30

Annexe 2

Divisions de recensement du Nouveau-Brunswick



Source: ID 79937090 @ Volina | Dreamstime.com